

Compte-rendu de l'atelier « Patrimoine »  
du 16 mai 2011

<b>1. DATE, HEURE ET LIEU</b>	<b>2</b>
<b>2. LISTE DES ANIMATEURS ET DES PARTICIPANTS</b>	<b>2</b>
<b>3. CONTEXTE ET CADRAGE DE L'ATELIER</b>	<b>2</b>
<b>4. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES</b>	<b>3</b>
4.1 Signalement et métadonnées	3
4.2 Documents Iconographiques	5
4.3 Numérisation	6
<b>ANNEXE : LISTE DES ANIMATEURS ET DES PARTICIPANTS</b>	<b>9</b>

<b>ABES</b>	<b>ATELIER « PATRIMOINE » DU 16/05/2011</b> <b>Synthèse des échanges</b>	<b>PAGE</b> <b>2</b>
-------------	---	-------------------------

## **1. DATE, HEURE ET LIEU**

Lundi 16 mai 2011, de 15h à 18h, salle de réunion ABES

## **2. LISTE DES ANIMATEURS ET DES PARTICIPANTS**

(Voir Annexe en dernière page)

## **3. CONTEXTE ET CADRAGE DE L'ATELIER**

La définition du patrimoine en bibliothèques, en dehors du périmètre classique des documents imprimés, manuscrits et graphiques anciens, rares et précieux, est éminemment dépendante des contextes de production, des regards portés par les institutions de conservation et de leurs politiques documentaires (ex. : archives audiovisuelles, objets...). Les inégalités de répartition et de valorisation du patrimoine au sein des réseaux de l'ABES constituent une réalité incontournable, qui conditionnera toute action de l'Agence en la matière.

L'un des principaux dénominateurs communs des problématiques patrimoniales tient dans l'importance des supports et dans la prise en compte de la matérialité des documents, aussi bien dans le cadre de leur signalement que dans les processus de numérisation.

Les questions de conservation (partagée) et la notion de « patrimoine numérique » des universités (gestion des archives ouvertes) ont été exclues du champ de l'atelier ; l'importance d'une bonne gestion de la production numérique des établissements est néanmoins soulignée.

La prise en compte d'une spécificité des questions patrimoniales dans le cadre des missions et des actions de l'ABES a évolué depuis sa création en 1994 ; le principal tournant ayant été pris en 2006 avec le lancement du projet Calames. Deux autres applications gérées par l'ABES sont également, mais plus partiellement concernées : le catalogue Sudoc et Numes.

Le projet d'établissement 2012-2015 de l'ABES devrait comporter un axe « patrimoine » qui reste à définir : l'atelier, dont le rôle n'est pas d'aller jusqu'à définir des scénarios précis, concourt à la définition de cet axe stratégique.

Trois grands axes de discussion ont été proposés et suivis :

1. Le signalement des documents patrimoniaux
2. Le traitement des fonds et documents iconographiques.
3. L'accompagnement et le signalement des projets de numérisation (portant bien souvent sur des corpus patrimoniaux).

ABES	ATELIER « PATRIMOINE » DU 16/05/2011 Synthèse des échanges	PAGE 3
------	---	-----------

## 4. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

### 4.1 SIGNALLEMENT ET MÉTADONNÉES

Les missions centrales de l'ABES ont trait au signalement et aux métadonnées : l'évolution rapide des rôles des bibliothèques et des catalogues porte à se concentrer sur des domaines stratégiques tels que les ressources électroniques et les documents patrimoniaux, et sur la production, les conversions et les échanges de métadonnées correspondantes.

L'identification précise et le catalogage des documents patrimoniaux est un travail de longue haleine : entamé depuis deux siècles, il est encore loin d'être achevé.

Un certain nombre de fonds patrimoniaux déjà catalogués mériteraient un nouvel examen : les données disponibles dans le Sudoc sont parfois de mauvaise qualité (données issues de rétroconversions sur la base de fichiers ou de réservoirs de notices sommaires ; notices antérieures aux normes catalographiques en vigueur) et auraient lieu d'être complétées. De nombreuses attributions seraient à corriger. Ce problème se rencontre aussi bien pour les imprimés anciens que pour des documents des XIXe-XXe s. (ex. : tirages limités, collections de bibliophilie, recueils factices non complètement dépouillés...).

La prise en considération du statut de l'exemplaire est essentielle en matière patrimoniale. La notion de doublon est ainsi souvent problématique, en l'absence de FRBRisation des catalogues d'imprimés. Il serait bon de pouvoir agir à plus de deux niveaux de descriptions, ce qui soulève la question de l'infra-documentaire : comment décrire des données d'une granularité plus fine dans les notices du Sudoc (ex. des illustrations, qui renvoient aux autres questionnements sur les images ; ex. des reliures ; ex. du matériel typographique ; ex. des tables et données de structure, par ailleurs souvent saisies lors des opérations de numérisation...) ?

La question de la numérisation est abordée pour souligner, d'une part les possibilités de confrontation des textes et des versions qu'elle permet, d'autre part le risque latent de fétichisation des exemplaires numérisés (qui ont tendance à prendre un rôle d'exemplaire de référence, ou d'exemplaire « idéal » d'une édition ; alors même que certains documents en ligne peuvent correspondre à des exemplaires recomposés, soit des « chimères bibliographiques »). Les métadonnées des documents numérisés se doivent aussi d'être rigoureuses (leur exploitation publique constituant un autre problème), d'autant plus s'il y a volonté de respecter la matérialité du document.

Plus largement, il apparaît que les catalogues collectifs ont peu d'avenir s'ils ne prennent pas dès maintenant le tournant d'un signalement

ABES	ATELIER « PATRIMOINE » DU 16/05/2011 Synthèse des échanges	PAGE 4
------	---	-----------

systematique et pratique des reproductions numériques (cf. axe 3). L'affichage actuel des métadonnées de documents numérisés dans le Sudoc (avec des dates correspondant aux années de numérisation, et par trop dissociées des notices de documents originaux) est source de confusion pour beaucoup d'utilisateurs.

Plusieurs participants rappellent que les normes de catalogage des livres anciens en passe de voir le jour devront être répercutées dans le Sudoc. De même, l'ABES devra se positionner en vue de l'intégration, pour son périmètre d'action, des données (MarcXML et TEI) du futur catalogue numérique des incunables français. La question de l'opportunité de réunir un (nouveau) groupe de travail autour du patrimoine imprimé dans le Sudoc est posée.

Les catalogueurs patrimoniaux sont (appelés à être) d'importants producteurs de notices d'autorités (graveurs, imprimeur-libraires, provenances...) : cette activité devrait être davantage encouragée et suivie par l'ABES, en coordination avec d'autres organismes producteurs (BnF, AN...).

L'intérêt des chercheurs vis-à-vis des outils de signalement et de leur enrichissement doit être davantage suscité : l'exemple de l'adossement d'une veille bibliographique au catalogue de manuscrits allemands *Manuscripta Medievalia* est ainsi cité en exemple. Les catalogues se doivent de rester au diapason des travaux d'identification et d'étude des documents patrimoniaux. Les possibilités d'articulation des notices avec des images, des textes intégraux (encodés en TEI notamment) ou avec d'autres notices doivent être élargies.

Le dossier complexe des archives de la recherche et des établissements d'enseignement supérieur est abordé. De nombreuses bibliothèques reçoivent des dons d'enseignants, de chercheurs... constitués de documents de divers types, qu'il serait important de traiter comme des ensembles cohérents : les réseaux attendent de l'ABES des solutions et des consignes pour un meilleur traitement d'ensemble de ces corpus hétérogènes, à cheval sur les périmètres Sudoc et Calames. Quant aux archives des établissements ou des personnels, elles posent des questions d'ordre juridique (obligations de versement) et politique (volonté de conserver et valoriser un patrimoine scientifique *produit* et de plus en plus souvent *traité* localement : archives intermédiaires notamment). L'ABES, au travers notamment de Calames, pourra être amenée à se positionner en contribuant à établir des lignes de partage plus claires, ainsi que de nouvelles passerelles avec le monde des archives (dont les relations avec la sphère des bibliothèques se sont multipliées depuis plusieurs années). Il est rappelé que certaines bibliothèques s'engagent à des degrés divers dans la valorisation d'un patrimoine non documentaire (objets

<b>ABES</b>	<b>ATELIER « PATRIMOINE » DU 16/05/2011</b> <b>Synthèse des échanges</b>	<b>PAGE</b> <b>5</b>
-------------	---	-------------------------

muséographiques, instruments, patrimoine mobilier), généralement en partenariat avec d'autres services universitaires.

L'un des leviers d'action de l'ABES réside dans les aides aux conversions rétrospectives : la priorisation des opérations pourrait être modulée en fonction des enjeux soulignés au cours de l'atelier (traitement des fonds iconographiques et hybrides, question des autorités...). (Il est rappelé aux participants que les conclusions de l'étude sur les rétroconversions dans le Sudoc, confiée au cabinet Van Dijk, sont attendues pour septembre 2011).

## **4.2 DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES**

Parmi les conclusions que l'on peut tirer de l'Enquête Patrimoine menée par la SDBIS en 2008, figure le poids important et sans doute sous-estimé des documents iconographiques dans les collections des bibliothèques. Les photographies notamment représentent des masses considérables, de l'ordre de 2,5 à 3 millions d'unités. Les attentes des publics pour un accès généralisé à ces ressources, et surtout un accès distant à leurs reproductions, sont explicites et palpables dans de nombreux établissements.

Une grande partie de ces ensembles, marqués par de forts particularismes, n'a pas encore été décrite, d'autant que les consignes de catalogage semblent incomplètes : exemple est donné d'un document établissant les correspondances entre la norme NF Z44-077 et les formats Marc (réalisé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève). En l'absence d'une norme internationale de description des images fixes, l'ABES a tout lieu de mettre à disposition ce type de documents et de travailler sur ce point pour mieux orienter les établissements concernés.

Référence est faite également à une journée d'étude tenue en mai 2008 à la Bibliothèque Sainte-Geneviève sur le signalement des estampes, pour souligner la diversité des pratiques, notamment en Unimarc et plus encore en matière d'indexation, où aucun référentiel ne pourra donner à lui seul satisfaction (Rameau, Garnier...). Le système de classification Iconclass, largement utilisé à l'étranger, ne s'est jusqu'ici pas répandu en France.

La difficulté d'opter entre Marc et EAD est sans doute un des facteurs d'explication des retards de traitement des fonds iconographiques, et l'ABES se doit d'orienter précisément ces choix. Plutôt qu'une base spécifique pour les documents iconographiques, qui n'aurait pas d'intérêt sans emploi d'un format spécifique, il semblerait plus judicieux que l'ABES propose une nouvelle gamme de solutions : un outil de recherche générique, tirant parti à la fois de Sudoc et Calames, pourrait prendre spécifiquement (ou notamment) en charge la recherche dans les corpus

ABES	ATELIER « PATRIMOINE » DU 16/05/2011 Synthèse des échanges	PAGE 6
------	---	-----------

d'images de l'ESR (cf. problématiques des *Discovery Tools*, abordée dans le cadre de l'atelier Ressources électroniques, et des nouveaux portails de bibliothèques). Ce type de solutions doit être adapté aux problématiques des images numériques et des ressources iconographiques (une fédération de recherches aurait beaucoup moins d'intérêt dans le cas des autres inventaires de fonds d'archives décrits dans Calames).

La possibilité de singulariser les images au sein des descriptions de documents doit aussi être étudiée parallèlement ; mais la priorité semble devoir être mise d'abord sur les ensembles de documents iconographiques.

Sans ignorer les questions de droits, le traitement de l'iconographie appelle de manière très directe la mise en place de passerelles entre signalement et numérisation : en l'absence d'aperçus directs dès les résultats des recherches et d'accès aux reproductions des estampes, des photographies..., les notices catalographiques correspondantes risquent de n'avoir bientôt plus guère de valeur dans les usages. Les bénéfices que peuvent par ailleurs apporter l'indexation participative d'images numérisées sont cités comme exemple.

### 4.3 NUMERISATION

Le rapport TICER (mars 2011) a mis en lumière la place souvent beaucoup plus marquée de la numérisation dans les actions des institutions internationales comparables à l'ABES. La principale part qu'ait jusqu'alors pris l'ABES en la matière tient dans la mise en œuvre de l'application Numes (inventaire des corpus numérisés et des projets numérisés de l'Enseignement supérieur et de la Recherche). L'ABES n'a pas de mission quant à la numérisation des contenus, mais a néanmoins vocation à proposer des services en matière de signalement et d'accès, et ce à différents points de la chaîne de production numérique.

Ainsi que cela a été souligné dans le cadre du groupe de travail Numes (réuni une 1<sup>ère</sup> fois en mars 2011), l'important pour les bibliothèques engagées dans des programmes de numérisation n'est pas tant de signaler des corpus traités ou en projet que de rendre le plus visibles possible les unités numérisées. L'ABES doit proposer plus de fonctionnalités pour la création de liens et/ou de vignettes cliquables (ex. des solutions proposées dans Calames), et la mise en valeur de l'accès aux ensembles numérisés doit être accrue au sein de ses catalogues (l'existence ou non d'une reproduction numérique, payante ou pas, doit être un paramètre central dans la conception des interfaces de recherche). Au-delà même de la nécessaire facilitation du signalement de ces unités via les outils professionnels du Sudoc et de Calames, la question est aussi de savoir vers quels réservoirs rebondir en dehors des bases mises en

place au sein même des réseaux de l'ABES (Gallica et les numérisations « françaises » ? Google Books, Hathi Trust ... dans la mesure où il soit possible de mettre en regard les documents numérisés par ces géants et les notices sans ISBN du Sudoc ?).

Les usagers ignorent très largement les réalités internes des bibliothèques et frontières institutionnelles qui peuvent conditionner leur travail (ainsi, le CCFR ne serait-il pas le cadre le plus adéquat pour le signalement d'une numérisation largement structurée par la BnF via Gallica ?). L'exemple de Manioc, qui réunit des documents numérisés issus des fonds d'un SCD aussi bien que de ceux de partenaires territoriaux, est cité comme un exemple symptomatique : le signalement dans le Sudoc des unités disponibles via Manioc ne doit-il être que partiel ?... Le contexte des établissements liés à l'ABES et les objectifs de leurs bibliothèques numériques devront permettre de repérer les acteurs extérieurs avec lesquels entrer en interaction.

Des remarques similaires s'appliquent dans l'établissement d'un dialogue entre catalogues et services de demandes de reproductions, point sur lequel l'accent pourrait également être mis par l'ABES (ex. de Ebooks On Demand).

En revanche, le signalement des documents en passe d'être numérisés, parfois évoqué comme un besoin pour l'organisation d'une numérisation partagée au niveau national, n'apparaît pas comme essentiel aux yeux des participants.

D'un point de vue technique, la pérennité des liens et adresses est un problème central, que ces liens soient ajoutés manuellement par le catalogueur ou exploités automatiquement par l'ABES. Un recours régulier au moissonnage OAI semble d'évidence être essentiel en vue d'élargir l'interfaçage du Sudoc ou de Calames avec d'autres bases existantes.

La présentation de la visionneuse « Calames Plus » suscite plusieurs réactions : le dépôt manuel d'images en lien exclusif avec des notices, ainsi que l'ABES va le proposer, doit être avant tout envisagé comme une solution transitoire, de secours, ou complémentaire à d'autres solutions externes. La pertinence de ce service pourra varier en fonction de la nature des fonds ou collections (plus-value plus évidente dans le cas des fonds iconographiques ?). Est-il intéressant de l'étendre au Sudoc ?

L'ABES peut-elle, doit-elle devenir plus ambitieuse dans l'accompagnement des projets de numérisation des établissements (services, bonnes pratiques, outils, plateforme) ? Plusieurs participants mettent l'accent sur les besoins d'échanges concrets dans le quotidien de leurs projets, besoin auquel Numes n'a jusqu'alors pas répondu. Le modèle des « centres de ressources numériques » fédérés par

<b>ABES</b>	<b>ATELIER « PATRIMOINE » DU 16/05/2011</b> <b>Synthèse des échanges</b>	<b>PAGE</b> <b>8</b>
-------------	---	-------------------------

le TGE Adonis est pris pour exemple : l'ABES pourrait-elle agir en complémentarité ou en partenariat avec le TGE ?

L'archivage pérenne représente des coûts croissants et continus dans les projets de numérisation. L'idée d'une offre de services de mutualisation en la matière semble judicieuse ; cette offre pourrait être élargie à la préparation des données correspondant aux spécifications techniques du CINES. L'ABES pourrait se proposer comme intermédiaire auprès des établissements qui ne seraient pas en mesure d'atteindre le seuil de stockage minimal, ou qui souhaiteraient participer à un circuit collectif. Il est rappelé qu'en l'état, l'ABES ne propose de service similaire que dans le cadre du dépôt (obligatoire et national) de thèses électroniques.



## ANNEXE : Liste des animateurs et des participants

### Animateurs

Sordet Yann	Bibliothèque Mazarine, Directeur
Vincent Jean-François	SCD Univ. Paris Descartes, Responsable de service
Feurtet Jean-Marie	ABES

### Secrétaire de séance

Rey Stéphane	ABES
--------------	------

### Participants

André Christine	Bibliothèque sciences ENS Lyon, Directrice
Asselin Chantal	SCD Antilles Guyane, Coordinatrice Sudoc
Bénichou Valérie	Bibliothèque de l'Académie des Sciences d'Outremer, Coordinatrice Sudoc
Dupont Odile	AURA / Bibliothèque de l'Institut Catholique de Paris, Directrice
Flamerie Frédérique	Bibliothèque Universitaire Pierre et Marie Curie, responsable de la Jubilothèque
Fléjou Lucie	Bibliothèque de l'INHA, service du patrimoine
Gauvain Claire-Lise	SCD Bordeaux 1, chargée des fonds anciens
Heurtel Pascale	Bibliothèque du Muséum National d'Histoire Naturelle, Correspondant Calames
Illiano Marie-Odile	MESR – MISTRD
Lacan Véronique	SCD Tours, Coordinatrice Sudoc
Lesiewicz Sophie	Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, Correspondante Calames
Magnière Esther	Bibliothèque du CNAM, Administratrice du SIGB
Marcerou Nathalie	Bibliothèque de l'ENS Ulm, Directrice
Mesgouez Valérie	SCD La Réunion, Correspondante STAR
Mouranche Marielle	SICD Toulouse, responsable du service livre ancien
Rollet Nathalie	Bibliothèque Sainte-Geneviève, Correspondante Calames
Tesnière Valérie	BDIC, Directrice